

Saint Nazaire



Infos

de Pezan

N°20/ Février 2022

Afin de minimiser les coûts et de vous donner les informations essentielles, nous avons décidé d'adapter le format de la lettre d'infos au regard de l'actualité de notre village.

AGENDA 2022

Dates à retenir !!

- Samedi 12 mars** : Carnaval
- Mercredi 23 mars** : Repas des Aînés
- Dimanche 10 avril** : 1^{er} tour des élections présidentielles
- 16-17-18 avril** : Fête de Printemps
- Dimanche 24 avril** : 2^{ème} tour des élections présidentielles
- Samedi 11 juin** : Journée de l'environnement
- Dimanche 12 juin** : 1^{er} tour des élections législatives
- Dimanche 19 juin** : 2^{ème} tour des élections législatives
- Vendredi 24 juin** : Feux de la Saint Jean
- Du 29 juillet au 3 août** : Fête votive
- Vendredi 16 septembre** : Soirée guinguette
- Lundi 31 octobre** : Soirée Halloween
- Samedi 19 novembre** : Soirée Beaujolais
- Samedi 10 décembre** : Marché de Noël

Concours Photo

Pour la deuxième saison du concours photo, le thème sera "Portrait(s) de nos villes et nos villages. Des hommes et des pierres".

Vous pouvez photographier avec tous vos appareils, y compris téléphone portable. Le règlement du concours est disponible en ligne sur le site de la mairie. Vous avez du **15 février au 15 avril** pour concourir.



Un jury se réunira à l'issue du concours pour valider l'adéquation des photos avec le thème et la qualité de ces derniers (afin de pouvoir les reproduire en grand format). Trois prix seront attribués à l'issue du concours par notre village ainsi que trois prix décernés par un jury de professionnel à l'ensemble des candidats des douze communes participantes à ce concours.

A vos appareils !!!

Atelier gravure

Un atelier gravure est proposé aux enfants à partir de 7 ans le **mercredi 23 février de 14h à 17h**.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie, le nombre de places est limité.



Refonte électorale en 2022

L'année 2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale.

Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale, c'est le moment de s'assurer que votre adresse actuelle correspond bien à celle que nous détenons sur le fichier électoral.

Vous pouvez, pour cela, vous rendre en mairie ou appeler au 04 67 71 05 80.

Pour les nouveaux arrivants, vous pouvez demander votre inscription, en vous rendant en mairie, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection, **soit pour les élections présidentielles le 04 mars 2022.**

Vous devez fournir les documents suivants :

- un justificatif d'identité en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,
- le formulaire de demande d'inscription.

L'inscription est également possible par internet sur www.service-public.fr



Nouveau Site internet, l'essayer, c'est l'adopter !

Depuis la fin d'année dernière, nous profitons d'un tout nouveau site internet, plus moderne et intuitif, et accessible facilement depuis les téléphones portables.

Sachez que vous pouvez accéder de manière simplifiée à différentes démarches administratives et informations de notre joli petit village.

Notamment en terme d'urbanisme, un lien est mis en place vers le nouveau système de guichet numérique (demande de permis de construire, certificat d'urbanisme...)

Bientôt, vous aurez accès à une plateforme de réservation de la cantine ainsi que de l'accueil de loisirs périscolaires, nous espérons l'enrichir de nombreux autres services.

En attendant, allez y faire un tour, le site étant encore jeune, n'hésitez pas à nous transmettre vos remarques.

Point d'écoute

Le CCAS reconduit pour l'année 2022 son point d'écoute. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie (04.67.71.05.80).

Tout entrevue restera confidentielle.

Dégradations

Depuis déjà plusieurs mois, nous constatons des dégradations sur les clôtures de la cour de l'école dû à l'utilisation du city stade.

Nos agents technique sont obligés très souvent de les réparer pour la sécurité des enfants de l'école.

Un arrêté a été pris pour interdire les jeux de ballon pendant les heures de classe.

Si cela persiste, nous serons contraints de supprimer le city stade, avec regret, car c'est la seule structure du village.

Ne pas jeter sur la voie publique

Animations Février 2022

Mercredi - 10h / 12h 02/02 : Fabriquons notre jeu de Dame 09/02 : la fête des amoureux 16/02 : La Camargue	Samedi - 10h / 12h 05/02 : Basketball 12/02 : Grands jeux 19/02 : Ping pong
--	---

Tarif 2 €
Inscriptions Mairie
Réservées aux habitants / écoliers de St Nazaire de Pezan
Limitées à 6 enfants

Ateliers Vacances Février 2022

ACTIVITÉS MANUELLES 10H / 12H Lundi 21/02 : Pingouins Mardi 22/02 : Carnaval Mercredi 23/02 : Hérissons Jeudi 24/02 : Fête des grands-mères TARIF : 10 €	ACTIVITÉS SPORTIVES 13H30 / 15H30 Lundi 21/02 : Ping Pong Mardi 22/02 : Thèque Mercredi 23/02 : Atelier Gravure Jeudi 24/02 : Grands jeux TARIF : 10 €
--	--

Inscriptions Mairie
Réservées aux habitants / écoliers de St Nazaire de Pezan
Limitées à 6 enfants

Edité par la Commune de Saint Nazaire de Pezan

Nous attendons vos remarques et suggestions, n'hésitez pas à nous les adresser à :

MAIRIE DE ST NAZAIRE DE PEZAN - Place de la République - 34400 ST NAZAIRE DE PEZAN

Tel : 04.67.71.05.80

Site : www.saintnazairedepezan.fr

Mail : mairie@saintnazairedepezan.fr



Saint Nazaire de Pezan

@saintnazairedepezan

